

Métaux lourds



BÉTON
CIMENT
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE/ÉLECTRONIQUE
POLYMÈRE SYNTHÉTIQUE
PEINTURE
VERNIS

Toxiques (saturnisme), cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques (fertilité humaine, développement de l'enfant), les métaux lourds se trouvent dans des bétons, ciments, matériaux électriques/électroniques (ampoules, soudures, composants), polymères synthétiques, peintures et vernis.

Catégorie

Substances autorisées mais estimées préoccupantes d'un point de vue sanitaire et/ou environnemental.

Famille de substance

Cette appellation commune fait référence aux éléments métalliques naturels, ou à certains métalloïdes. Au total, il existe 41 éléments constituant cette famille de substances mais seulement une dizaine fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit notamment de l'antimoine, de l'arsenic, du baryum, du cadmium, du chrome, du cobalt, du cuivre, du mercure, du nickel, du plomb, du sélénium et du zinc.

Utilisation dans la construction

Ces métaux peuvent se trouver dans des matériaux et produits très variés tels que le béton ou le ciment, les matériaux électriques/électroniques (par ex. ampoules, soudures, composants), des polymères synthétiques ou encore des peintures et vernis. Certains métaux sont également utilisés sous forme pure (cuivre, zinc, plomb).

Impact santé

Ces métaux lourds ont des effets toxiques sur la santé et sont pour la plupart cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. En particulier, les expositions au mercure, plomb, nickel et cadmium peuvent provoquer des maladies graves telles que le saturnisme (plomb) ou le cancer des poumons (nickel). Par ailleurs, le nickel constitue le métal le plus allergisant.

Ce qu'en dit la loi

L'utilisation de certains métaux est déjà restreinte par les textes de lois, tels que le mercure (Annexe 1.7 de l'ORRChim), le cadmium et le plomb (Annexe 2.8 de l'ORRChim, pour les peintures et vernis). Le chrome VI est également restreint dans les ciments. Par ailleurs, l'arsenic, le cadmium, le mercure et le plomb sont limités dans les matériaux en bois. D'autres composés de métaux sont en voie d'interdiction (composés du cadmium et du chrome).